

Rapport d'enquête du COBEPS

SPHÈRE ET FAISCEAU LUMINEUX

13 février 2011



Daniel Van Assche

Auguste Meessen

Février 2012

TABLE DES MATIERES

SYNTHÈSE DE L'OBSERVATION.....	4
RAPPORT DE L'OBSERVATION.....	6
I. Les témoins	6
I.1. Le témoin principal	6
I.2. Les autres témoins et leurs relations avec le témoin principal.....	6
II. Les lieux.....	7
II.1 Situation géographique du/des témoin(s), au moment de l'observation	7
II.2. Analyse de l'environnement	7
III. Le moment.....	8
III.1. Analyse du contexte temporel	8
IV. Les conditions de l'observation	9
IV.1. Météo et visibilité.....	9
IV.2. Situation astronomique	9
IV.3. Conditions d'observation.....	10
V. Les faits décrits par le/les témoin(s)	10
V.1. Narration.....	11
V.1.1. Circonstance et déroulement	11
V.2. Description détaillée du phénomène principal	20
V.3. Description de la position et des mouvements du phénomène principal.....	21
V.3.1. Détermination des angles à différents moments de l'observation	21
V.3.2. Dimension et position du phénomène	21
V.4. Effets physiologiques et physiques du phénomène sur l'environnement	22
VI. L'enquête.....	23
VI.1. Les enquêteurs	23
VI.1.1. Enquêteur principal	23
VI.1.2. Autres enquêteurs.....	23
VI.2. Les recherches.....	24
VI.2.1. Etapes de l'enquête et vérifications réalisées.....	24
VI.2.2. Difficultés rencontrées lors de l'enquête	25
VI.2.3. Evaluation des témoins par l'enquêteur.....	25
VI.2.4. Evaluation du phénomène observé	25
VI.2.5. Rapprochements avec d'autres observations (même région, même jour, même caractéristiques)	26
VI.3. Conclusions de l'enquête	27
VI.3.1. Classification	27
VI.3.2. Identification	27
VI.3.3. Indices.....	27
REFERENCES	28
REMERCIEMENTS	28

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Vue du ciel à partir du lieu d'observation	9
Figure 2 : Carte du ciel: la Lune	100
Figure 3 : Disposition des lieux et désignation des points de référence.	11
Figure 4 : Photo prise de jour de l'intérieur de la maison (au téléobjectif, en A).....	13
Figure 5 : Photos prises à partir du point B et au début du chemin d'accès au hangar.....	13
Figure 6 : Photo prise au point C, où les petites lumières deviennent visibles.....	14
Figure 7 : Photo prise avant d'arriver en D et le dessin du témoin de la sphère vue à environ 10 m.....	15
Figure 8 : Photo de la maison L, non éclairée par le faisceau.....	15
Figure 9 : À gauche, photo prise à côté du hangar, où la sphère n'était pas visible dans son intégralité... À droite, Photo prise au point M, où le témoin a vu l'autre côté de la sphère.	16
Figure 10 : Photo prise près de E, montrant le but I, les maisons voisines F et G et la haie h qui furent éclairées.....	18

SYNTHÈSE DE L'OBSERVATION

Titre	Sphère et faisceau lumineux
Lieu	Province du Hainaut
Date	13 février 2011
Heure de début	05h00
Durée	30 à 40 minutes
Témoin principal	1 témoin (anonymat demandé)
Nombre de témoins	1
Nombre de phénomènes	1
Forme du phénomène principal	Sphère
Distance du témoin (au plus proche)	Environ 10 mètres
Dimension (au plus proche et la plus grande)	Calculée : 2,4 mètres
Couleur	Jaune – or (comme le soleil)
Luminosité	Très brillante, intense
Bruit	Néant
Classification Hynek	RR2
Classification Vallée	CE2
PAN (GEIPAN)	D
Etrangeté Poher	60%
Crédibilité Poher	55,6%
Auteurs de l'enquête	Daniel Van Assche Prof. Auguste Meessen
Date de début d'enquête	26 février 2011
Identification et probabilité	Non identifié

Résumé

Le dimanche 13 février 2011, Mme RAY, retraitée, âgée de 80 ans et vivant seule dans le centre d'un village de la province du Hainaut se réveille plus tôt que d'habitude soit cinq heures du matin. Après avoir levé le volet mécanique de la fenêtre du salon, elle est surprise d'apercevoir une lumière anormale à l'extérieur, éclairant son jardin. Une sphère très lumineuse, dorée comme le soleil, est posée sur le faîte du toit d'un hangar situé sur un terrain à l'arrière de la propriété du témoin. Après l'avoir observée pendant environ quinze minutes et animée par la curiosité, Mme RAY sort de sa maison avec ses deux chiens et une lampe torche pour aller voir la sphère de plus près. Alors qu'elle s'approche, elle remarque un faisceau lumineux qui lentement gagne en intensité et en longueur. Son plus jeune chien ne cesse d'aboyer depuis l'apparition de ce faisceau tandis que le plus vieux probablement sourd reste muet et calme. Sa lampe torche s'éteint subitement. La puissance du faisceau lumineux est telle que les maisons voisines sont baignées dans la clarté comme en plein jour, soit sur une longueur de cinquante mètres. Curieuse, Mme RAY s'approche de la sphère, d'un diamètre calculé de 2,4 m, et ce à moins de dix mètres. Elle l'observe, puis la dépasse en la contournant sur le côté afin d'observer si ses deux faces sont identiques. Elle constate ainsi que la sphère est ceinturée d'un anneau sombre, horizontal, assez mince, qui sépare la sphère en deux hémisphères. Les verres de lunettes du témoin, qui étaient devenus foncés sous l'effet probable des ultraviolets émis par la sphère, permettent au témoin d'apercevoir un jeu de petites lumières évoluant sur sa surface, semblable au vent ondulant un champ de blé. Alors que Mme RAY regagne son domicile, le faisceau lumineux rentre dans la sphère comme il est apparu, lentement, et sa lampe torche se remet à fonctionner normalement. Elle pense à un court-circuit. Le témoin revient dans son salon, constate que ses verres de lunettes ont foncé et redeviennent à présent plus clairs, et observe encore la sphère durant une dizaine de minutes. Soudain, la sphère se soulève légèrement puis se déplace pour s'éloigner lentement à l'opposé du témoin et disparaître à l'horizon vers l'azimut N260°E.

Cette observation rapprochée est remarquable par sa durée - plus de trente minutes - et le nombre de détails et effets physiques analysables. Une confusion avec un astre, un avion, un train ou la foudre en boule est exclue. Nous concluons qu'il s'agit d'un PAN D.

RAPPORT DE L'OBSERVATION

I. Les témoins

Nombre de témoins : 1

1.1. Le témoin principal

Prénom & nom : Anonymat demandé
INITIALES : RAY
Adresse : Province du Hainaut – Belgique

Tél. : 071 XX XX XX
Email : Néant
Etat civil : veuve, née en mai 1930

Sexe : Féminin
Formation :
Profession : Ménagère
Autorisation : Publication avec initiales

1.2. Les autres témoins et leurs relations avec le témoin principal

Mme RAY est l'unique témoin.

Suite à son observation, elle a contacté son beau-fils habitant un village proche et ce dernier lui a dit que son observation devait être communiquée car *cela doit se savoir*. Mme RAY n'en a parlé qu'à la pharmacienne qui lui dit qu'il devait s'agir d'une aurore boréale dont on a parlé dans les médias. Le beau-fils de Mme RAY, retraité et ayant travaillé pour la marine marchande et pour les chemins de fer, contacte alors un ancien collègue qui était enquêteur pour la SOBEPS. Ce dernier informera Patrick Ferryn, président du COBEPS par email.

II. Les lieux

II.1 Situation géographique du témoin, au moment de l'observation

Les coordonnées de l'observation correspondent à la projection WGS84 de Google Map ou Google Earth.

Il s'agit des coordonnées de la sphère posée sur le hangar.

Latitude :	50 XX'XX.XX" N
Longitude :	4 XX'XX.XX"E
Altitude :	134 m
Pays :	Belgique
Commune :	En province du Hainaut
Lieu-dit ou adresse :	Anonymat

Description des phases et positions du témoin durant l'observation

L'observation va se dérouler en trois phases. La figure 4 en page 12 nous donne les points remarquables :

1° dans le salon au domicile du témoin (Point A sur la figure 4)

2° sur le sentier qui mène au hangar (Points B,C,D,M sur la figure 4)

3° de retour au domicile du témoin

Moyen de déplacement utilisé

Mme RAY se déplace à pied.

II.2. Analyse de l'environnement

Description des lieux et repères

La zone d'observation est rurale. Elle se trouve au centre du village, à proximité de la gare. L'arrière la propriété comprend plusieurs hangars, qui n'appartiennent pas à Mme RAY. Les parcelles voisines correspondent à des maisons et jardins. Nous notons la proximité d'une ligne de chemin de fer mais cette dernière n'a aucun impact et ne peut être la source de mauvaise interprétation ou de confusion avec le phénomène observé car on ne la voit pas depuis le lieu de l'observation.

Situation géologique : lithologies et structures

Le sous-sol est composé d'un socle du primaire composé principalement de calcaires et recouvert de sables d'âge Bruxellien (tertière). Des dépôts récents d'origine alluviale se trouvent dans le fond des vallées des petits ruisseaux. Il n'y a pas de faille active.

III. Le moment

Jour de la semaine et date : dimanche 13 février 2011
Heure de début : 05:00:00 zone A
Heure UTC : 04:00:00 UTC
Heure sidérale : 13:49:10
Durée : 30 à 40 minutes

III.1. Analyse du contexte temporel

L'observation s'est déroulée en trois phases.

1. La première (environ 15 minutes) eut lieu à l'intérieur du salon, en regardant à travers la vitre d'une fenêtre fermée.
2. La deuxième (environ 10 minutes) est la plus détaillée, puisque le témoin se rendit à l'extérieur et s'approcha jusqu'à environ 10 m du phénomène.
3. La troisième (plus de 10 minutes) correspond à la continuation de l'observation à partir du salon, jusqu'au départ de la sphère lumineuse.

IV. Les conditions de l'observation

IV.1. Météo et visibilité

Rapport METAR de l'aéroport de Charleroi à 04h20 UTC :

Le vent provient du sud (190°) avec une vitesse de 10 noeuds (18 km/h).

Beaufort : 3

Il y a 500 m de visibilité

Météo observée : Brouillard

Nuages fragmentés à 100 pieds (30 mètres).

La température est de 3°C

Le point de rosée est de 2°C

L'humidité relative est de 93%

La pression au niveau de la mer est de 1012 hPa

Froid éolien (température ressentie) : -1°C

IV.2. Situation astronomique

L'observation est : nocturne

Voici le ciel tel qu'il se présentait cette nuit dans la direction de l'observation:



Figure 1 : Vue du ciel à partir du lieu d'observation

Principales attractions du ciel

Seul Pollux est nettement visible mais il ne peut être confondu avec la sphère.

Description de la Lune

A l'azimut 260 degrés, la Lune n'est pas observable. Celle-ci a disparu en-dessous de l'horizon vers 3h40 le matin à l'azimut 300 environ.

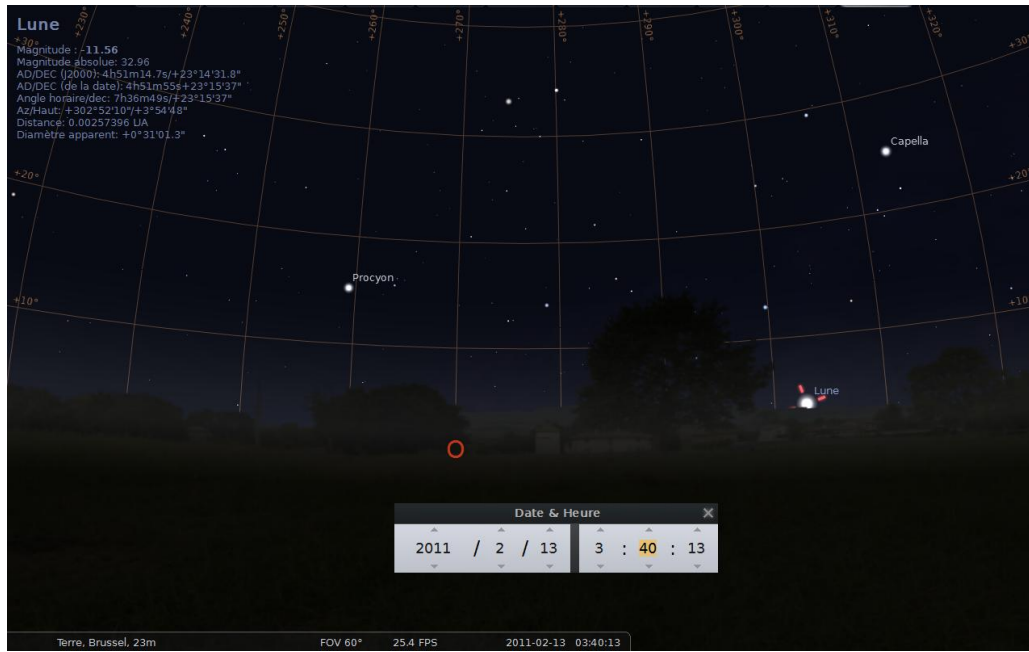


Figure 2 : Carte du ciel : la Lune

IV.3. Conditions d'observation

Visibilité limitée avec du brouillard par endroits.

V. Les faits décrits par le témoin

Date de la première notification : Email envoyé par Mr JAE à Patrick Ferryn, le 22 février 2011.

Date des différents témoignages : Le témoignage principal a été recueilli sur place au cours des visites du 26 février 2011 (présence de DVE) et 23 juillet 2011 (présence de AMN et DVE), ainsi que l'entretien téléphonique (DVE) du 17 juillet 2011. Deux entretiens téléphoniques (AMN) plus brefs ont également eu lieu pour préciser des points particuliers avec Mme RAY et trois entretiens téléphoniques (DVE) avec son beau-fils. Les entretiens n'ont pas été enregistrés.

V.1. Narration

V.1.1. Circonstance et déroulement



Figure 3 : Disposition des lieux et désignation des points de référence (SH = 50 m).

Les faits décrits par le témoin

Madame RAY, née en mai 1930, est veuve et vit seule en zone rurale, dans le centre d'un village de la province du Hainaut. Sa maison est à front de rue et son jardin est profond avec plusieurs hangars qui ne lui appartiennent pas. Ménagère, elle a pour hobby le tricot, le crochet et la lecture. Elle lit principalement des livres d'Histoire ayant pour thème les Rois de France et les Templiers. Très vive d'esprit et dynamique, RAY est un témoin sérieux et digne de foi. Suite à son observation d'une sphère et d'un faisceau très lumineux, elle a contacté son beau-fils habitant un village voisin. Il lui a dit que son observation devait être communiquée, parce que « *cela doit se savoir !* » RAY n'en a parlé qu'à la pharmacienne qui estime qu'il

devait s'agir de l'aurore boréale, qu'on en avait annoncée dans les médias. Le témoin en était offusqué.

L'observation s'est déroulée en trois phases. La première (environ 15 minutes) eut lieu à l'intérieur du salon, en regardant à travers la vitre d'une fenêtre fermée. La deuxième (environ 10 minutes) est la plus détaillée, puisque le témoin se rendit à l'extérieur et s'approcha jusqu'à environ 10 m du phénomène. La troisième (plus de 10 minutes) correspond à la continuation de l'observation à partir du salon, jusqu'au départ de la sphère lumineuse.

1. Observation à l'intérieur du domicile

Le dimanche 13 février 2011. RAY, âgée de 80 ans et vivant seule dans sa maison, se lève à cinq heures du matin. Ceci n'est pas dans ses habitudes, car elle se lève normalement chaque matin à sept heures ou sept heures trente. Au rez-de-chaussée de sa maison, le témoin ouvre à mi-hauteur le volet de la fenêtre, par habitude, afin de regarder les conditions météo du jour. Cette fenêtre est située à l'arrière de la maison (figure 3, point A). RAY porte déjà ses lunettes à verres progressifs, sensibles aux UV.

Elle aperçoit alors de la lumière qui éclaire la pelouse de son jardin et pense à un oubli de ses voisins qui possèdent des spots servant à éclairer leur jardin. Cela l'incite à ouvrir complètement le volet et quand cela est fait, elle aperçoit une *sphère très lumineuse* (S sur la figure 3). En fait, elle ne voit qu'un disque rond et immobile, situé à hauteur de la pointe du pignon d'un hangar. Elle le décrit « *comme posé sur le faite du toit, près de son extrémité.* » Le témoin estime alors que sa taille correspond à celle d'une « *petite roue de voiture.* » Nous en dirons plus à la fin de la partie descriptive. Dès que Mme RAY ouvre le volet, elle constate que le disque est « *coupé en deux* » par une ligne horizontale de couleur sombre (noir ou bleu foncé). Plus tard, elle constatera qu'il s'agit d'une sphère lumineuse et d'un anneau horizontal qui l'encercle complètement. Elle précisera que vu de près, l'épaisseur de cet anneau ne dépasse pas deux centimètres. Le témoin décrit la sphère comme étant « *brillante et de couleur jaune-or, semblable au soleil.* » Cette sphère est immobile et le témoin ne note aucun mouvement interne. Les photos qui accompagnent ce texte ont été prises par D. Van Assche. Celles qui suivent fournissent une reconstitution de ce que le témoin a vu au début de son observation.



Figure 4 : Photo prise de jour de l'intérieur de la maison (au téléobjectif, en A)



Figure 5 : Photos prises à partir du point B et au début du chemin d'accès au hangar.

2. Observation rapprochée en extérieur

Après un quart d'heure, le témoin décide de sortir en prenant ses deux chiens avec elle. Un des deux est âgé, avec une vue faible et probablement un peu sourd. RAY ouvre la porte sur le côté de son domicile et emprunte le sentier qui donne accès au hangar. Elle emporte aussi sa grosse lampe-torche.

Au plus la dame avance vers la sphère, au plus la luminosité de celle-ci s'accroît, du moins subjectivement. En effet, il est important de noter que les verres des lunettes du témoin sont sensibles à la lumière UV émise par le soleil. Elles noircissent, bien qu'il fasse encore nuit. Elle continue à s'avancer sur le sentier qui mène au hangar et, en s'approchant de la sphère, elle distingue alors aussi *des « zones d'ondulations »* à proximité de l'anneau foncé. Il s'agit de deux bandes, situées au-dessus et en dessous du mince anneau foncé. Les mouvements sont décrits comme étant comparables à ceux des « épis d'un champ de blé » qui

se balancent et dont l'ensemble ondule lentement sous l'action du vent.

Au début calme, le plus jeune chien, qui dispose d'une bonne vue et d'une bonne ouïe, commence à aboyer. On pourrait penser à une réaction par rapport à l'intrusion de quelque chose d'inhabituel dans son milieu familial, mais à aucun moment il ne manifestera de la peur ou une irritation quelconque. Au contraire, ses aboiements sont accompagnés de mouvements de queue. En fait, ce chien commence seulement à aboyer quand RAY se trouve à peu près à mi-chemin entre sa maison et la sphère (au point C). Elle commence aussi à percevoir une multitude de « *petites lumières qui évoluent dans la sphère et semblent clignoter.* » Elle insiste sur le fait qu'elle n'a vu ces petites lumières que lorsqu'elle s'est rapprochée de la sphère et elle l'attribue au fait que les verres de lunettes ont foncé. Elle les compare à des lampes d'un sapin de Noël, mais elles sont plus petites et elles ont toutes la même couleur, qui est identique à celle de la sphère lumineuse. Les petites lumières s'en distinguent cependant, parce que leur intensité lumineuse est plus forte. Lors de la première rencontre, le témoin déclare que la couleur était « *dorée comme celle des épis de blé.* »



Figure 6 : Photo prise au point C, où les petites lumières deviennent visibles.

Soudain, lorsque le témoin est arrivé au plus proche de la sphère (au point D), il voit apparaître un *faisceau lumineux*. Il semble émerger à l'arrière de la sphère (E), à hauteur de l'anneau et au début, sa luminosité est faible. Ce faisceau est dirigé vers les maisons voisines (F et G), mais il ne les éclaire pas encore, parce qu'il s'allonge et s'élargit graduellement, tout en devenant plus intense. Le témoin insiste sur le caractère graduel : « *cela s'est élargi tout doucement. Ce n'est pas un faisceau que l'on allume brusquement et qui offre instantanément sa pleine force.* » Pendant ce temps et jusqu'à son départ, la sphère ne change pas d'apparence.



Figure 7 : Photo prise avant d'arriver en D et le dessin du témoin de la sphère vue à environ 10 m

Le faisceau lumineux est délimité latéralement et semble avoir une longueur finie, bien que le témoin ne puisse pas voir son extrémité. Les directions des lignes EF et EG ont été indiquées par le témoin sur une vue aérienne du terrain qui ne portait encore aucune inscription. Les limites latérales étaient nettes, les maisons étant éclairées « *comme en plein jour.* » D'après Google Earth, la distance EH vaut tout juste 50 m et la largeur du toit est égale à 10,6 m, tandis que ED n'était que d'environ 10 m. Lors de la reconstitution sur place, le témoin précise qu'au moins la partie supérieure du cadre blanc d'un goal de football (I) fut éclairée, ce qui confirme que le faisceau était proche du sol. Une partie de la haie de sapins était également éclairée. Mme RAY est formelle que la maison J n'était pas éclairée et à ce moment. Les maisons K et L ne l'étaient pas non plus. Elles restent dans le noir.



Figure 8 : Photo de la maison L, non éclairée par le faisceau

Il a fallu deux à trois minutes pour que le faisceau atteigne sa pleine intensité. Sa luminosité est homogène et sa couleur est très similaire à celle de la sphère, donc « *jaune-or* » d'après la description initiale. Au cours de la seconde entrevue, Mme RAY pense en effet qu'elle était plutôt « *blanchâtre, comme celle des phares d'une voiture* » mais il s'agissait en tout cas d'un faisceau *très lumineux*. Les lunettes avaient pourtant noirci et il n'y avait pas d'épais brouillard qui aurait pu diffuser de la lumière. Quand le faisceau a atteint sa pleine puissance, l'intensité lumineuse restait constante. Il éclairait une partie des maisons F et G, sans que le témoin ne discerne des mouvements de va-et-vient.

Au point D, Mme RAY ne remarque pas d'émission de chaleur, bien qu'il fasse assez froid. Elle ne sent aucune odeur et *n'entend aucun son*, mais un des deux chiens qui l'accompagnent continue à aboyer fortement. Les lunettes photosensibles du témoin ont fortement noirci, ce qui indique probablement la présence de lumière UV. Grâce à ce fait, le témoin discerne très nettement une multitude de petites lumières réparties sur toute la surface de la sphère ou un peu à l'intérieur de celle-ci. Elles sont *plus brillantes que la sphère et elles bougent*. Les propriétés des voisins immédiats, situées à gauche du hangar sont fortement éclairées (comme en plein jour). Les fenêtres de ces maisons possèdent des volets qui sont fermés.

Quel est l'aspect de la lumière vers l'arrière du toit ? Mme RAY veut en avoir le cœur net. Elle continue donc son chemin du côté gauche de sa propriété. C'est le seul qui lui soit accessible. Même si elle l'avait voulu, elle n'aurait pas pu se placer au-dessous du faisceau. En progressant, elle constate qu'il s'agit bien d'une sphère, dont elle ne voit d'abord que la partie supérieure. La partie inférieure est cachée par le toit. La sphère est comme « posée » sur le faite du toit du hangar, sans dépasser son pignon. Son axe vertical se trouve donc un peu en retrait.



Figure 9 : À gauche, photo prise à côté du hangar, où la sphère n'était pas visible dans son intégralité. À droite, Photo prise au point M, où le témoin a vu l'autre côté de la sphère.

Mme RAY dépasse la sphère et progresse jusqu'au point M. Elle s'y retourne et constate que l'arrière est identique à l'avant. Il y a les mêmes « *petites lampes,* » très brillantes qui bougent et clignotent intensément, ainsi que l'anneau sombre. Il encercle donc toute la sphère dans le plan horizontal, comme un équateur. Le témoin ne l'avait pas signalé au cours de la première entrevue, mais il s'en est souvenu par la suite. Cet

élément a conduit à la seconde entrevue. Cette interview fut réalisée en présence des deux enquêteurs et reprit tout le déroulement de l'observation. Au point D, le faisceau apparaissait déjà comme émergeant de la partie arrière de la sphère, non visible. Cela se confirmait au point M. Le faisceau sortait de la sphère au point E.

Suite aux vérifications effectuées concernant l'aboïement de son chien, Mme RAY s'est souvenue d'un autre effet qui s'est produit pendant son observation à l'extérieur de sa maison. Elle avait pris avec elle une lampe torche qu'elle avait achetée il y a environ dix ans. Pourquoi avoir pris cette lampe alors que la sphère éclairait son jardin ? La réponse est simple car Mme RAY pensait qu'il faisait noir à cette heure du matin et la lumière de la sphère aurait pu s'éteindre à tout moment. La lampe était allumée pour éclairer le sol et bien voir où elle mettait ses pieds. En raison de son âge, elle se déplace lentement. La lampe torche s'éteignit cependant quand elle arriva en D au moment de l'apparition du faisceau lumineux. Puisque Mme RAY ne pensa nullement à une relation possible avec la sphère lumineuse, elle se dit : « *je vais devoir remplacer la pile.* » Elle n'a pas actionné l'interrupteur, qui est resté en position « *ON* », et la lampe est restée éteinte, même au point M et lors du retour jusqu'à ce qu'elle arrive aux environs du point C. A ce moment, la lampe torche se ralluma sans que Mme RAY ait actionné quoique ce soit. La dame pensa simplement qu'il y avait eu « *un mauvais contact.* » Par la suite, la lampe fonctionnait de manière normale.

Lors de l'entretien téléphonique, RAY précise que, vu de M, les petites lumières clignotaient, mais contrairement à ce qu'elle a vu à partir de D, elle a également perçu un « *petit brouillard.* » visible lorsque le témoin se situa à l'arrière de la sphère (entre D et M). Son extension était petite par rapport à la taille de la sphère et il était de couleur jaune, comme s'il avait été éclairé par la sphère ou par les petites lumières. Elles ne cessaient de clignoter et le brouillard n'était pas assez dense pour cacher la sphère et les petites lumières mobiles qui semblaient se trouver près de sa surface. Le témoin a indiqué que « *c'était très joli !* ». Ce *petit brouillard* local, apparemment lié à la sphère, ne doit pas être confondu avec les conditions atmosphériques du lieu d'observation.

Pendant la reconstitution, Mme RAY déclare que lorsqu'elle était revenue au point D, elle aurait vu qu'une *troisième maison était éclairée*. Elle semble croire qu'il s'agissait de la maison K, mais nous faisons remarquer qu'à cause de la végétation intermédiaire, elle pouvait seulement voir la pointe du pignon de cette maison. Celui de la maison L était par contre bien visible et situé entre les maisons F et G. Le témoin remarque alors qu'il s'agit peut-être d'une erreur de sa part. Nous n'avons pas pu tirer au clair de laquelle de ces deux maisons il s'agissait vraiment. La maison K est en effet un peu plus proche que la maison L et le faisceau a pu s'élargir, tout en restant toujours proche du sol. Notons que les maisons F et G ont un « *velux* » au niveau du toit. Le témoin affirme qu'il y a des chambres à coucher, mais nous n'avons pas vérifié cela auprès des habitants, pour ne pas trahir l'anonymat que le témoin nous a demandé.



Figure 10 : Photo prise près de E, montrant le but I, les maisons voisines F et G et la haie h qui furent éclairées.

Mme RAY n'a jamais ressenti la moindre menace et elle n'a jamais eu peur au cours de son observation. Seul un de ses deux chiens ne cesse d'aboyer, mais toujours sans manifester de crainte car sa queue ne cessa de bouger, jusqu'à ce qu'ils arrivent de nouveau jusqu'aux environs du point C. Cet aboiement dérangeait RAY, mais sans l'effrayer, puisque cela risquait de réveiller les voisins, très tôt un dimanche matin. Elle s'étonna beaucoup du fait que son chien s'était mis à aboyer: « *Il n'y avait personne !* ». En revenant vers la maison, le chien fait ses besoins et RAY se retourne. Elle constate alors que le faisceau lumineux diminue d'intensité et d'envergure. Il « *revient dans la sphère* » en inversant ce qui s'était passé lors de son apparition. Cela se déroule lentement et replonge les maisons voisines de nouveau progressivement dans l'obscurité, tandis que la sphère ne change pas d'apparence. La couleur, la luminosité, les ondulations et l'anneau sombre restent inchangés.

3. De retour au domicile

Quand Mme RAY arrive en B et même quand elle est rentrée dans la maison, la sphère est toujours là, tandis que le faisceau est absent, comme au début des observations. À l'intérieur de la maison, Mme RAY constata que ses lunettes ont foncé et qu'elles s'éclaircissent rapidement. Elle constate alors - aussi en vision claire - que « *le phare est complètement éteint.* » Les maisons voisines ne sont plus éclairées. RAY continue à observer la sphère depuis son salon pendant au moins 10 minutes. Elle reste immobile et garde son intensité lumineuse initiale, ainsi que sa couleur « *jaune-or* ».

Soudain, la sphère se soulève de quelques centimètres puis, très doucement, elle s'éloigne en ligne droite vers l'ouest. En fait, vers l'azimut N260°E. RAY décrit le mouvement comme si la sphère s'était « *détachée* ».

du toit » avant de partir à l'horizontale, sans prendre de l'altitude. Elle situe le départ de la sphère entre 5:30 et 5:45. Elle décrit ce processus de manière imagée : « *c'est comme si cette sphère était un vieil homme qui a eu besoin de se reposer un instant avant de reprendre son voyage.* »

En ce qui concerne la taille de la sphère, RAY avait indiqué qu'elle semblait avoir la grandeur d'une petite roue de voiture. Lorsque nous nous trouvions en D, au cours de la reconstitution, nous avons demandé au témoin de comparer la dimension de la sphère aux éléments structurels du pignon du hangar. La dame a alors précisé que la sphère s'étendait de part et d'autre de la ligne du faîte du toit d'une longueur pratiquement égale à celle de la plaque d'éternit supérieure. Cela correspond à 3 blocs de béton, dont chacun a une longueur de 40 cm. Le diamètre de la sphère est donc de 6 blocs, soit *2,4 mètres*. Nous avons déjà trouvé le même ordre de grandeur, en comparant le dessin du témoin à l'angle supérieur du toit (figure 2) et en tenant compte des photos. Puisque la pointe du toit correspond à 27 blocs d'une hauteur de 20 cm, la base de la sphère se situait à une hauteur d'environ 5,6 m.

Quelle était la dimension angulaire de la sphère quand le témoin la découvrit (en A) et est-il possible qu'elle ait déjà pu discerner l'anneau sombre? Le rapport des distances $SA/EH = 1,25$. Puisque $EH = 50$ m, la distance $SA = 62,5$ m. Vu de A, l'ouverture angulaire de la sphère était donc définie par le rapport $2,4/62,5$, ce qui correspond à un angle de $2,2^\circ$. C'est plus que quatre fois le diamètre angulaire de la Lune ! L'épaisseur de l'anneau sombre n'était que de l'ordre de 0,02 m, ce qui fournit un angle de 1,1 minute d'arc. La limite habituelle de l'acuité visuelle est de l'ordre de 1 minute d'arc (Vision, Encyclopédie Universalis), mais il ne faut pas oublier que le témoin portait des lunettes, corrigeant sa vision lointaine. Bien que la sphère fut très lumineuse, ce qui augmenta le contraste, l'anneau n'était que faiblement perceptible. Ceci peut expliquer que le témoin ait oublié d'en parler lors de la première entrevue. Il suivait le fil de ses souvenirs et mettait en avant ce qui l'avait impressionné le plus.

Notons encore que RAY n'a vu ni étoile ni Lune. Le témoin précise aussi que la sphère ne pouvait pas être un ballon gonflé au gaz, puisque ce serait incompatible avec le comportement observé. Le METAR de Charleroi indique que la visibilité était réduite à 500 mètres, ce qui ne pose pas problème pour l'observation de maisons situées à moins de 100 mètres.

Nombre de phénomènes/objets différents : 1

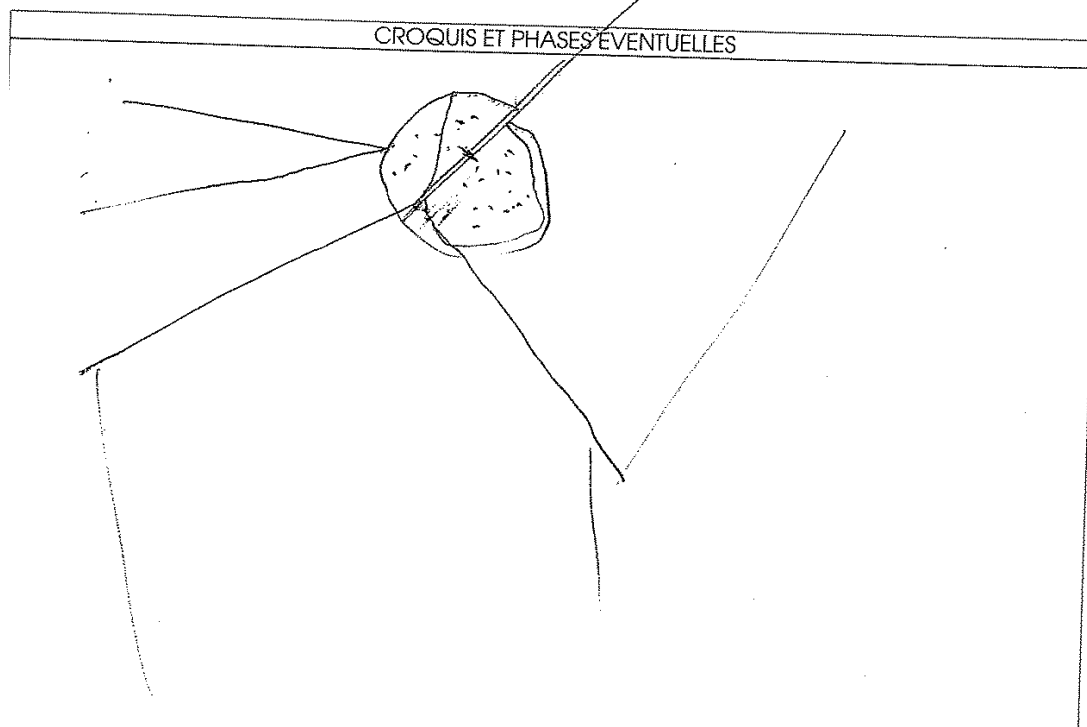
Croquis du témoin lors de l'entrevue du 26 février 2011 :

QUESTIONNAIRE

Enquête n°:

COBEPs

cobeps@skynet.be * www.cobeps.org



V.2. Description détaillée du phénomène principal

Forme générale : Sphère

Particularité ou détails de forme

Anneau sombre horizontal (équatorial) et mince.

Aspect de la surface: Surface « *comme des épis de blé* »

Couleur de l'objet : RAY la décrit *comme un soleil* - couleur jaune-or

Variations des couleurs Ondulations de part et d'autre de l'anneau horizontal

Luminosité : Forte

Variation de luminosité Pas de variations, seulement des « ondulations »

Nombre de feux : Pas de feux mais un faisceau lumineux
Description des feux Voir le récit de l'observation

Bruit : Pas de bruit audible
Variations du bruit Néant

V.3. Description de la position et des mouvements du phénomène principal

Déplacement : En fin d'observation uniquement lorsque la sphère s'éloigne. Le témoin n'a pas vu la sphère se poser sur le faîte du toit.

Direction générale du déplacement : Azimut N260°E.

Variation de vitesse : Déplacement lent et fluide

V.3.1. Détermination des angles à différents moments de l'observation

	Sur le faîte du toit
Temps	N/A
Azimut	N260°E
Elévation	25-30°
Taille ang.	2,2°
Vitesse ang.	N/A

V.3.2. Dimension et position du phénomène

Distance	10 m
Taille	2,4 m
Altitude	5,6 m
Latitude	50 XX'XX.XX" N
Longitude	4 XX'XX.XX"E
Vitesse	Non mesurée

V.4. Effets physiologiques et physiques du phénomène sur l'environnement

Effets sur le sol et les matériaux

Nous avons noté divers effets :

- Le noircissement des verres des lunettes du témoin (émission probable d'UV. A ce titre, voir l'étude du Professeur sur ces lunettes dans la rubrique *Etudes, recherches, réflexions* sur le site du COBEPS – www.cobeps.org)
- L'extinction et le réallumage spontané du faisceau de la lampe torche au point C. Cette lampe torche dispose d'une lampe au krypton, est de marque Wonder, fabriquée en Corée du Sud et achetée il y a environ dix ans. Quatre piles de 1,5 Volts la composent pour un total de 6 Volts. Les enquêteurs ont constaté que cette lampe fonctionnait parfaitement (pas de faux contact). Mais Mme RAY indiqua que la lampe cessa, à l'aller, de fonctionner à l'approche de la sphère et, au retour, la lampe se remis à fonctionner à cet endroit.
- Nous n'avons pas eu la possibilité d'examiner le toit sur lequel la sphère été posée. Il s'agit d'une propriété privée présentant une difficulté d'accès et qui risque de rompre l'anonymat du témoin.

Effets sur la flore

N/A

Effets sur les animaux

Calme à l'intérieur de la maison, le plus jeune chien du témoin aboie une fois à l'extérieur, sans que nous ayons de détail précis sur le lieu précis lorsqu'il débute ses aboiements. Le plus vieux chien resta silencieux durant toute la ballade extérieure. Aucun chien n'est décrit par le témoin comme aboyant facilement et sans raison, ce que l'enquêteur a pu constater lors de sa première visite. Il est probable que le chien le plus âgé entende moins bien. Dans ce cas, nous pourrions faire un lien entre la réaction du chien et l'émission du faisceau.

Effets sur le témoin

N/A

VI. L'enquête

VI.1. Les enquêteurs

Nombre d'enquêteurs : 2

VI.1.1. Enquêteur principal

Prénom & nom : Daniel Van Assche

INITIALES : DVE

Adresse : Place de Saint-Remy 4, 1370 Jodoigne

Tél. :

Email : danielkun2002@hotmail.com

Etat civil : né à Namur le 15.02.1971 - Marié

Sexe : Masculin

Formation : en sciences politiques, orientalisme et gestion

Profession : fonctionnaire

Nombre d'enquêtes réalisées : 3

Position de l'enquêteur par rapport au phénomène OVNI

Les OVNI constituent un phénomène physique, réel, inexpliqué, et nous devrions investir davantage dans la recherche sur sa nature/origine. Celle-ci peut être naturelle, humaine ou extraterrestre. Etant donné son caractère inexpliqué, je pense nous devrions chercher sans *a priori*, en restant ouvert, en utilisant toute forme d'éclairage utile à notre compréhension (multidisciplinarité) et en n'écartant aucune piste, sauf le paranormal que je ne privilégie pas.

VI.1.2. Autres enquêteurs

Professeur Auguste Meessen.

VI.2. Les recherches

Date du début de l'enquête : 26 février 2011

Date de fin de l'enquête : 14 février 2012

VI.2.1. Etapes de l'enquête et vérifications réalisées

Le témoignage principal a été recueilli sur place au cours des visites du 26 février 2011 (présence de DVE) et 23 juillet 2011 (présence de AMN et DVE), ainsi que l'entretien téléphonique (DVE) du 17 juillet 2011.

Deux entretiens téléphoniques (AMN) plus brefs ont également eu lieu pour préciser des points particuliers avec Mme RAY et trois entretiens téléphoniques (DVE) avec son beau-fils. Les entretiens n'ont pas été enregistrés.

- Afin d'analyser les conditions d'observations, et dans le cadre d'une seconde enquête, DVE s'est rendu sur place le lundi 21 novembre entre 6h25 et 6h55. Ses conclusions sont que l'endroit est très calme. La pollution lumineuse est telle que peu d'étoiles sont visibles, malgré un ciel dégagé. DVE est resté 30 minutes sur place durant lesquelles un maximum de 15 voitures ont circulé dans la rue. Il en a très peu croisé sur les routes jusqu'à son départ. DVE a vu deux piétons qui se rendaient à la gare toute proche. En s'y rendant, il vit des voyageurs qui attendaient sur les quais de la gare...mais la pollution lumineuse y est encore plus forte. L'enquêteur comprend très bien qu'un navetteur ou qu'un passant puisse ne rien voir dans le ciel, de plus la rue correspond à une zone quasi-urbaine qui ne permet pas de vue dégagée. L'existence de témoins potentiels est théorique et faible.
- La proximité d'une gare pourrait-elle expliquer le phénomène observé ? En examinant le site de la SNCB, nous notons le passage d'un train par heure durant les week-ends, hormis les trains de marchandises. Mais l'aspect fixe de la sphère, sa proximité et la durée de l'observation excluent cette hypothèse.
- Concernant une confusion possible avec un avion, nous avons consulté le site CASPER indiquant les vols durant la durée de l'observation et aucun n'a directement survolé le lieu.
- DVE téléphona à l'agent de proximité, Mr PE, le 1^{er} mars 2011, habitant une rue adjacente à celle du témoin afin de lui demander si des habitants ont fait état d'une observation inhabituelle. La réponse fut négative.
- DVE contacta par courriel Infrabel, gestionnaire d'infrastructure du réseau ferroviaire belge, afin de savoir si des travaux ont été réalisés durant l'observation. La question est restée sans réponse.
- DVE contacta Mme D, habitant une rue située derrière l'hangar de RAY, et proche d'une ferme au carré, pour lui demander si elle a observé des lueurs ou phénomènes inhabituels ces derniers mois le matin. Sa réponse fut négative.

VI.2.2. Difficultés rencontrées lors de l'enquête

Demande d'un anonymat strict par rapport au voisinage ce qui n'a pas permis de faire une enquête de voisinage. Néanmoins, un courrier a été déposé par DVE à l'attention des voisins habitant la rue qui correspond aux maisons éclairées par le faisceau lumineux. Aucun contact n'a été établi.

VI.2.3. Evaluation des témoins par l'enquêteur

Mme RAY est âgée mais encore très alerte. Elle n'a aucune maladie invalidante majeure que ce soit physique ou mentale. Elle n'est pas sourde. Sa vision est correctement corrigée, ce qui a été confirmé par son opticien lors de la visite de AMN. Mme RAY s'exprime parfaitement bien et a conservé une motricité fine qui lui permet d'écrire et de dessiner correctement (voir le dessin réalisé par le témoin). Dans le cadre d'une nouvelles observations réalisées en novembre 2011, Mme RAY a supporté lors de l'interview du 26 novembre 2011 plus de deux heures d'interrogatoire, de questions et réponses sans perdre patience et en restant parfaitement constante. Elle retient bien les dates des rendez-vous. Son beau fils n'a aucun doute sur les capacités de sa belle-mère et sur la fidélité de son témoignage.

Le témoin est jugé digne de foi.

VI.2.4. Evaluation du phénomène observé

La proximité de l'objet et son comportement écarte théoriquement toute explication conventionnelle.

Il ne peut s'agir d'un avion. En outre aucun avion n'a parcouru la région à basse altitude au moment de l'observation.

Il ne peut s'agir d'un train situé sur la voie ferrée proche. En effet, aucun train de voyageur n'a circulé durant plus de trente minutes d'observation et il y a peu de chance qu'un train de marchandises ne soit passé à ce moment. Mais ce qui est le plus important dans cette observation et qui exclut toute confusion possible est que l'objet était parfaitement localisé et RAY en a fait le tour. Elle ne peut avoir l'avoir confondu avec un objet conventionnel.

- Une foudre en boule : nous l'écartons car il n'y avait ni orage ni déplacement erratique du phénomène ni existence furtive de celui-ci
- Un ballon : nous l'écartons également en raison de l'existence du faisceau lumineux (quelle serait sa source d'énergie ?) et du déplacement lors de l'éloignement de l'objet qui se soulève mais ne prend pas d'altitude.

En conclusion l'objet reste non identifié. Il s'agit d'un PAN D.

VI.2.5. Rapprochements avec d'autres observations (même région, même jour, même caractéristiques)

Le témoin a fait trois d'autres observations durant le mois de novembre 2011 qui font l'objet d'un rapport séparé.

Observation effectuée dans un village proche le 23 juillet 2011. Il s'agit d'un ensemble de lumières jaunes-orange. Dans ce cas, il ne s'agit pas d'une observation rapprochée. Les données disponibles sont moins riches pour permettre une analyse aussi détaillée que celle du cas qui nous occupe ici.

Nous faisons aussi référence à une sphère qui a été observée à Tourinnes-Saint-Lambert le 23 septembre 2010¹.

¹ <http://www.cobeps.org/fr/enquetes.html>

VI.3. Conclusions de l'enquête

VI.3.1. Classification

Hynek : RR2
PAN (GEIPAN) : PAN D
Vallée : CE2

VI.3.2. Identification

Identification : Non-identifié
Probabilité de l'identification : N/A

VI.3.3. Indices

Indice	GEIPAN (Poher)	Mufon (Ballester-Guasp Evaluation of Completed Reports)
Crédibilité des témoins :	55,6%	50,5%
Etrangeté du cas :	60%	57,14%
Indice d'information :	100%	100%
Indice de certitude* :	33,12%	28,86%

Le résultat varie entre 0 (non crédible, sans étrangeté...) et 100% (parfaite crédibilité, étrangeté...)

* L'indice de certitude est obtenu par multiplication des trois indices précédents. Il donne une évaluation globale de l'intérêt du cas.

REFERENCES

Littérature scientifique

Cartographie

- ▲ [Google Earth](#) 5.2.1.1588, date de la version 1 sept. 2010

Astronomie et satellites

- ▲ [Stellarium](#) version 0.10.50

Météorologie

- ▲ [Weather History & Data Archive : Weather Underground](#)

Weather Underground provides weather information for worldwide locations, including current conditions, hourly forecasts, radar and satellite maps. Specialized weather products include severe weather alerts, hurricane tracking, ski and sports weather, marine and aviation weather and user-contributed photographs.

Outils ufologiques

- ▲ Jean-Marc Wattecamps (Calcul des indices de POHER et autres outils pour logiciels de Tableurs Open Office et Microsoft)

REMERCIEMENTS

Remerciements aux membres du COBEPS pour leur relecture et au professeur Meessen pour ses conseils et enseignements.

ANNEXES

1. Essai d'interprétation du professeur Auguste Meessen

Nous vous invitons à lire cet essai qui est disponible sur le site du COBEPS sous la rubrique *Etudes, recherches, réflexions*.

2. Emails

Début du message réexpédié :

De : "JAE"

Date : Tue 22 Feb 2011 18:43:30 GMT+01:00

À : <cobeps@skynet.be>

Objet : Observation rapprochée récente

Bonjour,

Je viens de recueillir les données suivantes, relatives à une observation rapprochée récente. Les informations viennent de m'être transmises par M. ACN, un ancien collègue, actuellement pensionné, qui s'était souvenu de ma participation à la SOBEPS.

M. ACN accepte d'être contacté par téléphone, si nécessaire, au 0472/xxx xxx, mais ce n'est pas lui le témoin direct; il est le relais, la personne de contact.

Témoin (unique) : la belle-mère de M. ACN, environ 80 ans, mais bon pied, bon œil, habitant seule, et décrite comme une personne décidée et franche, n'ayant pas froid aux yeux.

Lieu : le domicile du témoin, à X (entre Nivelles et Gosselies).

Date et heure : vendredi 18 février 2011 vers 05h00 (il fait encore nuit noire).

Durée d'observation : 15 minutes, ou un peu plus.

Direction de l'observation : grosso-modo vers Nivelles, soit le Nord-Nord-Ouest.

Distance d'observation : estimée à une trentaine de mètres.

Les faits : Le témoin, la dame âgée, levée tôt, ouvre son volet mécanique de la pièce d'habitation principale qu'elle occupe au rez-de chaussée, et découvre un phénomène (objet ?) circulaire, flottant dans le ciel, lumineux mais non éblouissant, brillant, de couleur or "propre", de teinte uniforme (sans variations, ni nuances, ni ombrages).

(L'aspect circulaire est précisé comme "similaire au disque solaire", ce qui peut laisser supposer que le phénomène pourrait être une sphère et non un disque placé verticalement face au témoin, mais l'uniformité de teinte ne permet pas de distinguer un quelconque relief accréditant la sphéricité.)

Le phénomène se situe sur fond de ciel, au bout d'une cour, au-dessus de garages pour voitures (dont la hauteur serait de l'ordre de 3m), à une élévation d'environ 30°. Sa taille est décrite par le témoin "comme une roue de voiture" (1).

L'objet reste immobile durant environ 15 minutes, intriguant de plus en plus le témoin. Après ce délai d'un quart d'heure, la dame décide de s'approcher du phénomène pour l'examiner de plus près : elle enfile une veste et sort dans la cour. Puis, une fois qu'elle s'est mise en marche vers l'objet, celui-ci s'est alors éloigné de plus en plus pour ensuite filer à grande vitesse jusqu'à disparaître (la durée de la manœuvre d'éloignement reste à préciser). Ceci met un terme à l'observation.

Il m'est encore rapporté que dans la journée, le témoin parle de son observation à quelques personnes. La pharmacienne évoque les "aurores boréales", mais le témoin rétorque avoir bien vu les aurores boréales à la télévision et qu'elle est parfaitement certaine que ce qu'elle a observé est totalement différent.

Pour tout complément d'information, M. ACN m'a fermement confirmé accepter d'être recontacté (0472/xxx xxx), étant lui-même très intéressé par le phénomène OVNI, vu qu'il a été témoin d'un phénomène il y a une trentaine d'années, et a également fortuitement rencontré d'autres témoins dans le passé.

Bien à vous,
(et mes amicales salutations à Patrick FERRY),

JAE,

(1) Ne pas négliger l'éventuelle relation symbolique entre "objet au-dessus de garages pour voitures" et "objet comme une roue de voiture".

3. Informations disponibles sur Internet sur ce cas

Trois messages ont été postés sur un forum Internet² en reprenant, avec plus ou moins de rigueur, le témoignage de RAY. A noter que la personne qui a écrit les messages n'a malheureusement pas eu l'occasion d'interviewer le témoin.

[Re : les ovnis sont ils de retour dans le ciel belge ?](#)

« Réponse #9 le: 22 Février 2011 à 22:21:26 »

Bonjour,

Je viens de recevoir l'information d'un témoignage d'une observation rapprochée survenue à X (Belgique), le vendredi 18 février 2011 vers 05h00 (il fait donc encore nuit noire).

L'unique témoin est une dame d'environ 80 ans, mais bon pied, bon œil, habitant seule, et décrite comme

² <http://icietmaintenant.fr/SMF/index.php?topic=13946.0>

une personne décidée et franche, n'ayant pas froid aux yeux.

La dame âgée, levée tôt, ouvre son volet mécanique de la pièce d'habitation principale qu'elle occupe au rez-de chaussée de son habitation, et découvre un objet circulaire, flottant dans le ciel, lumineux quoique non éblouissant, brillant, de couleur or (sans possibilité d'observer un quelconque relief, il lui fut impossible de préciser si ce disque apparent était une sphère ou non).

Le phénomène plane à une élévation d'environ 30°, au bout d'une cour, au-dessus de garages d'environ 3m de haut), dans la direction N-N-O. Sa taille est décrite par le témoin "comme une roue de voiture" (50cm ?) et la distance objet-témoin approche 30 m.

L'objet reste immobile durant environ 15 minutes, intriguant de plus en plus le témoin. Après ce délai, la dame décide de s'approcher du phénomène : elle enfile une veste et sort dans la cour. Puis, une fois en marche vers l'objet, elle observe que celui-ci s'éloigne de plus en plus, jusqu'à disparaître.

Je ne peux que constater la curieuse similitude avec deux observations publiées tout récemment sur le blog de Christian Macé :

a) Sur la page <http://ovniparanormal.over-blog.com/article-ovni-dans-le-var-et-les-bouches-du-rhone-le-vendredi-soir-18-fevrier-2011-67801192.html> , dans l'article sur l'ovni vu dans le sud de la France ce même 18/02/2011, je lis :

Citer

(...) un gros cercle d'un bleu vert turquoise suivi de boules plus petites d'or irisé, je dis bien cercle puis boules.

b) Sur la page <http://ovniparanormal.over-blog.com/article-cet-ovni-a-ete-filme-a-fos-sur-mer-dans-les-bouches-du-rhone-le-19-fevrier-2011-67620364.html> , même si la vidéo du 19/02/2011 ne montre qu'un point rougeâtre clignotant, l'illustration qui orne le titre montre un phénomène très similaire à ce que décrit le témoignage ci-dessus, sauf que l'artiste a apporté des nuances de teintes pour souligner l'aspect sphérique de l'objet (ces nuances sont exclues dans le témoignage *supra*).

« *Modifié: 01 Mars 2011 à 21:39:44 par Vent du Nord* »

Re : les ovnis sont ils de retour dans le ciel belge ?

« **Réponse #10** le: 01 Mars 2011 à 21:53:33 »

Je reçois aujourd'hui des compléments, détails, et corrections concernant cette rencontre rapprochée survenue en Belgique le 18 février dernier.

D'abord, l'observation est plus longue qu'annoncé précédemment. Ensuite, il est à préciser que la dame a pu approcher l'objet à une dizaine de mètres seulement, et qu'il s'agissait bien d'une sphère, qu'elle a pu partiellement contourner. Enfin, il y a des effets secondaires notables : sur des lunettes photosensibles, et sur un chien.

Reprenons les faits. Ce 18 février 2011, la dame se lève très tôt. Anormalement tôt, puisque nous apprenons maintenant que d'habitude, c'est plutôt vers 7h30 qu'elle se lève et relève son volet mécanique; or, ce matin-là, c'est à 5h qu'elle relève son volet. Quelle intuition, quelle impression, l'a ainsi décalée dans ses horaires ? On ne sait. Peut-être une intense lumière extérieure qui aurait filtré et laissé croire que la journée était plus avancée ?

Car au moment où la dame relève son volet, l'objet est là, à une trentaine de mètres, comme posé sur le faite des garages voisins, très lumineux.

Je n'ai pas recueilli moi-même le témoignage de la dame, mais mon informateur, qui a assisté à l'enquête effectuée sur les lieux le samedi 26 février, me dit qu'une intense lumière baignait "la moitié du paysage", "comme en plein jour", mais la sphère elle-même ne semblait pas dotée de phares pouvant éclairer cette "moitié de paysage" (en direction du témoin). Voilà donc une étrange sphère, qui est lumineuse par elle-même, qui n'éblouit pas mais qui éclaire comme en plein jour, qui est d'une luminescence uniforme mais qui produit une lumière dans une direction particulière, tout en ne laissant voir aucune source précise de lumière.

Après un quart d'heure d'observation, la dame se demande si cet objet est complet en lui-même ou s'il ne s'agirait pas de l'extrémité d'un bras d'une grue qui se trouverait derrière les garages (le site est en travaux). Donc, intriguée, elle enfle un vêtement, prend son chien en laisse, et sort, avec l'intention de contourner l'objet pour voir ce qu'il y a derrière. C'est ainsi qu'elle peut approcher l'objet jusqu'à une dizaine de mètres seulement (pas moins, à cause de la configuration des lieux), et commence à le contourner, malgré les aboiements insistants de son chien. C'est ainsi qu'elle peut constater que le phénomène est bien sphérique, rattaché à rien, et que le paysage situé au-delà de la sphère reste dans l'obscurité.

Se trouvant ainsi à grande proximité de l'objet, la dame constate que cette sphère dorée contient en fait de nombreux petits points brillants colorés, qu'elle compare à de petites lampes pour sapins de Noël. Mais à ce moment, l'exposition à la lumière intense produit un effet sur les lunettes du témoin : les verres,

photosensibles, s'obscurcissent rapidement. Impossible donc de continuer à contourner la sphère : les lunettes étant devenues opaques et la zone à traverser étant dans l'obscurité³, vu les pièges de la zone en chantier, la dame choisit de rentrer chez elle, non sans avoir atteint son objectif initial qui était de vérifier si cet objet était le prolongement d'autre chose. Et ce n'était pas le cas.

Une fois rentrée chez elle, la dame a encore l'occasion d'observer ce phénomène immobile durant encore un autre quart d'heure, avant que celui-ci abandonne le toit des garages pour s'éloigner en direction de Nivelles et disparaître dans le lointain.

Cette observation ne semble pas avoir eu d'autres témoins. Cependant, il se dit qu'un autre phénomène semblable aurait été observé dans la même région dans les semaines précédentes, et, par ailleurs, j'ai moi-même recueilli antérieurement (plusieurs mois), d'autres infos concernant des boules lumineuses passant dans le ciel de cette même région de Nivelles. Je repense en particulier à trois boules lumineuses alignées défilant paisiblement assez haut dans le ciel, à belle distance l'une de l'autre, à la queue-leu-leu, à l'exception de la dernière qui était animée de mouvements erratiques de grande ampleur, décrivant de grands zigzags nerveux. Ces manifestations OVNI sous forme de petites sphères brillantes semblent devenir peu rares.



Re : les ovnis sont ils de retour dans le ciel belge ?

« Réponse #13 le: 02 Mars 2011 à 23:21:30 »

La dame n'est pas du tout en état de choc, mais elle reste très intriguée, évidemment.

Elle est également un peu déçue, puisque l'enquêteur n'a bien entendu pas pu lui donner d'explication sur la nature de son observation.

Elle a souhaité conserver l'anonymat, pour "ne pas passer pour une vieille folle" auprès du voisinage.

A l'heure actuelle, je n'ai connaissance

- d'aucun autre témoin (il était très tôt, et beaucoup de maisons là-bas sont munies de volets occultants, m'a-t-on dit)
- d'aucune séquelle physique (je m'étais moi-même enquis de ce détail, à cause de l'obscurcissement des lunettes laissant supposer la présence de rayonnements, éventuellement dangereux)
- d'aucun traumatisme, ni pour la dame, ni pour le chien.

Des détails sont encore attendus au niveau des caractéristiques précises des verres de lunettes, auprès de l'opticien qui les a vendues.

Enquête réalisée par le COBEPS.

³ Ceci indique bien que la lampe torche était éteinte.

4. Résumé de la conversation téléphonique du 17.07.2011 entre DVE et RAY

- ✓ Ce complément d'informations apporte des éléments nouveaux. Le 13 février 2011, Mme RAY se lève vers cinq heures du matin et ouvre le volet de son salon. Elle aperçoit alors une sphère lumineuse posée sur le toit du hangar, sphère qui éclaire le jardin de sa maison, sans émettre de faisceau lumineux. La sphère éclaire le jardin car elle est très brillante, *comme un soleil*. Donc l'éclairage de la pelouse n'est qu'indirect, la sphère étant lumineuse en soi. A noter que, volet baissé, Mme RAY n'a pas vu de lumière dans son salon. Ses chiens étaient calmes et n'ont pas aboyé. Elle s'est réveillée naturellement, bien que beaucoup plus tôt que d'habitude.
- ✓ **Un cercle intérieur:** Si au réveil Mme RAY ne portait pas ses lunettes, elle les place rapidement pour observer la sphère durant environ quinze minutes. Un détail l'intrigue très fort : la sphère semble comme composée de deux parties, comme *coupée en deux*. Elle décrit la sphère comme un soleil et un cercle noir mat se trouve au milieu de celui-ci. Si la sphère est jaune, le cercle, très fin (deux à trois centimètres d'épaisseur) est noir ou bleu foncé. Il est mince. DVE demande à Mme RAY de lui décrire avec d'autres mots le cercle qui sépare la sphère en deux. Elle n'y arrive pas. Ceci demande une vérification sur place en lui demandant de le dessiner. A noter que le 17.07.2011, le beau-fils du témoin décrit à DVE par téléphone ce que sa belle-mère lui a dit avoir vu : il parle d'un cercle noir mat qui entoure la sphère et avec une ligne de séparation qui diviserait la sphère de haut en bas, mais sans certitude. Il n'est pas témoin. Il est crucial de demander à Mme RAY de dessiner ce cercle. A noter qu'elle avait déjà dessiné la sphère lorsque DVE s'est rendu chez elle et elle n'a ni parlé de cercle ni ne l'a dessiné. Mme RAY s'excusera d'avoir oublié ce détail qui lui est revenu en mémoire (probablement suite à l'envoi du projet de rapport incomplet qui reprend les tentatives de reconstitutions de l'observation sur photos).
- ✓ La raison pour laquelle Mme RAY est sortie de chez elle pour se rapprocher de la sphère est l'existence de ce cercle qui l'intriguait. Elle voulait savoir s'il y avait une ouverture, une porte, et constater si l'arrière est identique à la face avant. Elle sort avec ses deux chiens. A noter que lorsqu'elle observe la sphère depuis son salon *il n'y a pas de faisceau lumineux !*
- ✓ **Faisceau lumineux :** Mme RAY sort de chez elle et la sphère éclaire son jardin. En s'approchant de celle-ci, elle aperçoit la naissance d'un rayon lumineux. *Et en s'approchant, le rayon s'est élargi. Comme un angle. Cela avançait doucement* (vers les maisons). Le témoin a clairement vu un faisceau net qui avançait lentement, prenant sa source au niveau de la sphère puis avançant lentement. *Le rayon éclairait légèrement au début puis il s'est élargi pour se terminer aux maisons*. DVE lui demande si la frontière entre le rayon lumineux et « la nuit » était net ou plutôt semblable à un phare de voiture. Mme RAY ne comprend pas bien la nuance. DVE lui explique qu'un phare donne une lumière plus diffuse sans frontière nette. Sa réponse ne sera pas claire. Mais lors de son témoignage, DVE comprend que le faisceau est net, Mme RAY parlant d'*angle* clairement visible.

- ✓ Mme RAY revient vers son domicile. La sphère est alors située dans son dos. Un de ses chiens fait ses besoins et elle se retourne pour regarder la sphère. Le faisceau lumineux diminue de grandeur et revient lentement vers la sphère. Il s'agit ici du mouvement inverse. Elle note et souligne le mouvement lent. La sphère conserve son cercle intérieur lorsque le rayon a disparu.
- ✓ **Les petites lumières dans la sphère** : Contrairement à la première entrevue, Mme RAY informe DVE que si les petites lumières clignotaient bien dans la sphère, sur la face avant comme sur la face arrière, *ces lumières n'existaient qu'à proximité du cercle*. Ainsi, les petites lumières ne sont présentes que dans la partie proche du centre de la sphère, délimitée par le cercle noir mat et pas au-delà de cette ligne de séparation. Un point intrigant : lorsque Mme RAY passe derrière la sphère pour l'observer, elle voit aussi les petites lumières qui clignotent mais, contrairement à la face avant, un *petit brouillard était observable- uniquement sur la face arrière de la sphère*. Le témoin a vu comme des petits nuages de couleur jaune (éclairés par la sphère ou par les petites lumières ?) et ces nuages étaient situés part et d'autre (à gauche comme à droite de la sphère – le faisceau éclairant en ce moment à droite vu qu'elle se trouve derrière la sphère). DVE lui demande de décrire ce petit brouillard : leur taille est petite comparativement à la sphère, les lampes ne cessent de clignoter et ce brouillard ne cache pas la sphère. *C'est comme si ce brouillard se trouvait derrière une glace (vitre) avec les petites lumières qui sont également derrière cette glace. Ces lampes étaient plus petites que les lampes de Noël et c'était très joli*. Le témoin confirme que lorsqu'elle parle de lampes *comme des épis de blés*, elle veut comparer leur mouvement à celui des épis lorsque le vent souffle. Mme RAY ajoute que rien ne bougeait derrière les lampes (le seul mouvement visible est celui des lampes).
- ✓ **Le voisinage** : Mme RAY a eu l'occasion de parler aux habitants d'une des maisons éclairées par le faisceau lumineux. Elle ne leur a pas parlé de l'OVNI mais note qu'eux-mêmes n'ont fait aucune réflexion du style « Auriez-vous vu quelque chose ? ». Mme RAY pense que, étant donné qu'elle n'avait rien vu lorsque son volet était baissé, les voisins n'ont rien vu car ils possèdent également des volets. Remarque : le salon de Mme RAY n'a pas été la cible du faisceau et DVE ne pense pas que l'analogie soit pertinente. Mme RAY estime que les trois maisons voisines ont été la cible du faisceau.
- ✓ **Taille de la sphère** : Mme RAY ne se montre pas affirmative à 100% lorsque DVE lui demande si les reconstitutions sur photos sont correctes. Mais elle ne réfute pas non plus. Elle reparle d'une taille apparente à celle d'une roue de voiture.
- ✓ **Remarque** : Référence à l'observation de la sphère à Tournes-Saint-Lambert ou deux faisceaux ont été observés avec un jeu de va-et-vient très lent.

5. La lampe torche

Email du professeur Meessen à DVE le 30 septembre 2011.

Quant à l'information concernant la lampe qui s'est éteinte, c'est M. X (Note : il s'agit du beau-fils, Mr ACN) qui m'en a averti par téléphone. Il m'avait promis de m'informer rapidement. Le lendemain, j'étais en train de terminer la rédaction, sans avoir reçu ses données. J'ai donc téléphoné moi-même au témoin, ce qui m'a été très utile pour comprendre pourquoi elle n'en avait pas parlé et pour apprécier sa sincérité. M. X m'a téléphoné le lendemain et m'a fourni des informations techniques complémentaires.
